

Réunion d'information

rentrée universitaire 2024

EVE

CENTRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE EN APPRENTISSAGE

- 1995 : création
- 100 formations, de pré-bac à bac+6
- pluridisciplinaire et interprofessionnel
- 3000 alternants



Le contrat d'apprentissage

- Formation **gratuite et rémunérée**
- Contrat de travail destiné aux - de 30 ans
- Contrat à durée déterminée
- Salarié à temps plein
- **Cours obligatoires**

Spécificités du contrat



Possibilité de débiter le contrat

au plus tôt **3 mois avant*** et au plus tard **3 mois après la rentrée**

* : dans certains cas uniquement



Période d'essai

45 jours de présence effective en entreprise



Suivi obligatoire

par un **Tuteur Ecole** et un **Tuteur Entreprise (maître d'apprentissage)**

Spécificités du contrat

- **Salaire BRUT = Salaire NET** jusqu'aux 78% du SMIC
- **Retenues salariales possibles :**
 - Mutuelle des salariés
 - Prévoyance (dans certains cas)
 - Contribution tickets restaurant
 - Journées d'absences en formation/Entreprise
- Régime des 35 heures
- Repos hebdomadaire (36 heures consécutives obligatoires)
- Pas de vacances scolaires mais des **Congés payés**
- Avantages selon entreprise (Primes, 13ème mois, CE,....)
- Remboursement partiel du titre de transport (domicile/entreprise)
- Aide au financement du **Permis B** : 500€

Rémunération de l'apprenti

- Minimum légal obligatoire

Salaire basé sur un pourcentage du SMIC (1766,92€ au 1^{er} janvier 2024)

	Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1^{er} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC*	100 % du SMIC*
rémunération	477,07 €	759,78 €	936,47 €	1 766,92 €
2^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC*	100 % du SMIC*
rémunération	689,10 €	901,13 €	1 077,82 €	1 766,92 €
3^e année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC*	100 % du SMIC*
rémunération	971,81 €	1 183,84 €	1 378,20 €	1 766,92 €

- Convention collective applicable si plus avantageuse
- Négociation envisageable de salaire, selon profil
- Aide de 6000€ reconduite pour les entreprises

Candidats étrangers - hors UE

- L'apprentissage n'est **pas accessible aux primo-migrants**
- Il est réservé aux personnes déjà présentes sur le territoire français depuis au moins 1 an (sauf Master et DESG)
- Les étrangers titulaires d'un **titre de séjour** sont dorénavant dispensés de l'autorisation de travail (sauf nationalité algérienne)
- Démarche dématérialisée sur le site ministériel (**ANEF**) : « étrangers en France »
- **Anticiper les démarches (délai moyen de 4 mois)**

Les clés pour choisir sa formation

Formation enregistrée au RNCP (Répertoire National de la Certification Professionnelle)

Le RNCP recense l'ensemble des titres et diplômes reconnus par l'État selon des **critères administratifs et théoriques prédéfinis**. Il ne reflète pas la qualité réelle du contenu pédagogique ou de l'expérience d'apprentissage.

Diplôme ou titre : quelle différence ?

Le **diplôme** atteste d'un niveau et d'un parcours d'études, scolaire ou universitaire, ce qui permet généralement aux diplômés de poursuivre leurs études s'ils le souhaitent.

Le **titre** s'attache principalement à une fonction comme le titre d'ingénieur ou de psychologue. Plus spécialisé que le diplôme, il est souvent conçu pour une insertion professionnelle immédiate, parfois au détriment de la polyvalence.

Crédits ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits)

Acquis définitivement, les crédits ECTS expriment le volume d'apprentissage (résultats et charge de travail associée) conféré par une formation. Ils permettent :

- une reconnaissance dans **48 pays** (dont 29 européens)
- d'être transférés d'un parcours à l'autre et d'un pays à l'autre
- de faciliter la **poursuite & la reprise des études**.

Informations disponibles sur l'école et la formation

Vérifier la **réputation** de l'organisme de formation, que celui-ci est bien **habilité** à délivrer le diplôme ou le titre (consulter sa fiche RNCP), demander si la formation visée délivre des ECTS et rechercher ses **statistiques** (taux de réussite, taux d'abandon et taux d'insertion professionnelle).

Niveau	Bac +1	Bac +2	Bac +3	Bac +4	Bac +5	Bac +6	Bac +7	Bac +8		
Grade	-	Niv. 5	Niv. 6	-	Niv. 7		-	Niv. 8		
BTS, DUT	120 ECTS									
Licence	180 ECTS									
Master, Ingénieur	300 ECTS									
Mastère Spécialisé	300 + 75 ECTS									
Doctorat	480 ECTS									

En situation de handicap

- Pas d'âge maximum
- Aménagement possible du temps de travail en entreprise et en formation
- L'apprenti(e) peut bénéficier d'aides particulières (AGEFIPH)
- Accompagnement spécifique par la référente handicap du CFA-EVE :

Elodie DARRAC

01 60 79 54 00 – e.darrac@cfa-eve.fr

Recherche
ACTIVE
d'entreprise



CONSEILS POUR LA RECHERCHE

1. Définir un projet professionnel

- **Se fixer un ou plusieurs objectifs**
 - Métier -> fiches ROME Pôle Emploi et fiches métiers APEC
 - Secteur d'activité -> recherche des codes NAF
 - Lieu géographique
 - Type d'entreprise (PME, Groupe, public/privé, association...)
- **Lister les compétences et les qualités acquises / en cours d'acquisition pour le/les métier(s) choisi(s)**

CONSEILS POUR LA RECHERCHE

2. Utiliser et enrichir son réseau personnel et professionnel

- Diffuser son CV à son réseau personnel et professionnel
- Echanger avec les professeurs
- Participer à des salons professionnels
- Consulter les sites internet professionnels
- S'inscrire sur des réseaux sociaux professionnels :

www.linkedin.com

CONSEILS POUR LA RECHERCHE

3. Envoyer des candidatures spontanées

- Se créer une base de données entreprises
 - Ex : www.societe.com / recherche avancée / Compléter le code APE (=NAF) et le département / lister les résultats dans une BDD / envoyer des candidatures spontanées
 - Ex : www.zones-activites.net
- Déposer des candidatures spontanées sur le site internet des entreprises ou directement sur place
- Joindre la fiche descriptive de la formation (www.cfa-eve.fr → nos formations → détail)

CONSEILS POUR LA RECHERCHE

4. Répondre aux offres d'emploi

- Sites généralistes alternance

www.indeed.fr

www.welcometothejungle.com

<https://labonnealternance.pole-emploi.fr>

<https://www.hellowork.com/fr-fr/>

www.jobteaser.com/fr

www.letudiant.fr

www.studyrama.com

www.directemploi.com

www.contrat-alternance.com

www.iquesta.com

www.directalternance.fr

www.jobintree.com

<http://emploi.grandparissud.fr> (existe sur la majorité des grandes agglomérations)

www.fonction-publique.gouv.fr/score/pass

- Sites spécialisés par secteur d'activité

- Sites « carrière » des entreprises

CONSEILS POUR LA RECHERCHE

5. Suivre et relancer ses candidatures

- Créer un **tableau de suivi** des candidatures

Type de candidature	Entreprise	Contact	Adresse	Tél/Mail	Envoyée le	Réponse le	Relance le	Résultat / Observation
<input type="checkbox"/> Spontanée <input type="checkbox"/> Par réseau de relation <input type="checkbox"/> Annonce								

- Dans les **7 à 10 jours** suivant la candidature
 - S'assurer que la candidature est bien arrivée
 - Donner quelques points clés de sa candidature
 - Proposer un entretien

CONSEILS POUR PREPARER L'ENTRETIEN

- Se renseigner sur l'entreprise et le poste
- Préparer les réponses aux questions courantes :
 - Présentez vous
 - Présentez vos expériences (missions / bénéfices / qualités mises en avant)
 - Qu'allez-vous apporter à l'entreprise / Pourquoi vous ?
(présentez vos compétences / qualités / projet professionnel / choix de formation)
- Arriver à l'heure et en tenue professionnelle
- Amener son CV et un support pour prendre des notes
- Être joignable jusqu'à la formalisation du contrat



Adresse mail
Annonce d'accueil
E-réputation

Atelier « TRE » animé par un consultant RH



Présence obligatoire tant que l'avant-projet n'a pas été saisi par votre employeur

- Ateliers en présentiel : convocation envoyée par mail
- Préparer son CV et sa lettre de motivation en amont de l'atelier
- Objectifs de l'atelier :
 - Comment rechercher une entreprise d'accueil ? (méthodologie)
 - Comment construire un CV et une lettre de motivation
 - Définir son projet professionnel
 - Suivre ses candidatures
 - Se préparer et passer un entretien d'embauche
 - Répondre à vos questions

FORUM DE RECRUTEMENT

Edition 2024 :



23 mai 2024



Evry-Courcouronnes



Plus de 90 entreprises



Réservé aux admissibles du CFA



Uniquement sur inscription



Procédure

1 jeune 1 alternance



www.1jeune1alternance.com



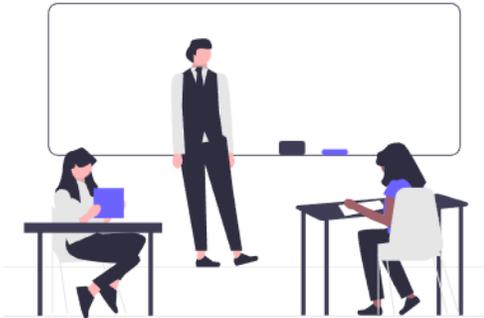
Formations

Offres d'emploi

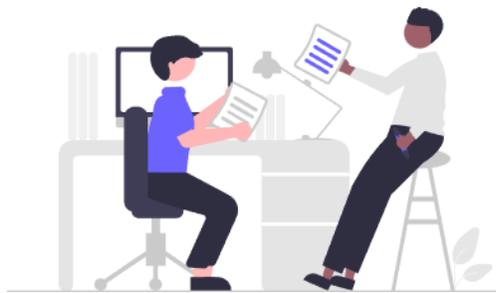
Contact

Connexion

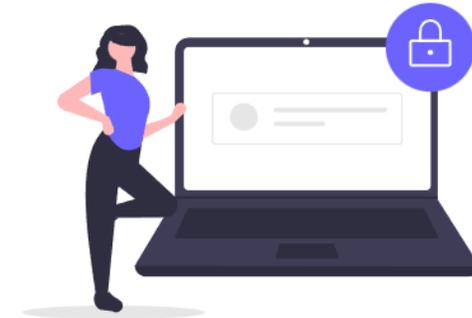
Bienvenue sur la plateforme du CFA-EVE



Nos offres de formation



Nos offres d'alternance



Se connecter ou s'inscrire
sur la plateforme

Procédure indispensable

1 S'inscrire sur 1 jeune 1 alternance : www.1jeune1alternance.com

- S'inscrire en tant qu'étudiant
- Valider le lien reçu par mail (attention aux spams)
- Renseigner ses données personnelles
- **Sélectionner votre formation**
- Se connecter régulièrement pour candidater aux offres d'alternance

2 Transmettre votre lien unique à votre employeur (disponible sur votre espace)

3 L'employeur complète l'avant-projet

4 Votre responsable de la formation valide les missions

5 Le CFA met en place le contrat avec l'employeur

L'inscription au CFA-EVE ne sera définitive qu'après signature du contrat d'apprentissage.

EVE

CENTRE DE FORMATION
UNIVERSITAIRE
EN APPRENTISSAGE

CFA-EVE

48 Cours Blaise Pascal

91025 EVRY-COURCOURONNES Cedex

www.cfa-eve.fr



VOTRE CONTACT

Florence VARNEROT

Chargée de Relations Entreprises

06 24 14 97 55

f.varnerot@cfa-eve.fr



**Merci de votre écoute,
bon courage dans vos recherches
d'alternance !**

